n° 2705

Monsieur Fernand Etgen
Président de la
Chambre des Député-e-s
Luxembourg

Luxembourg, le 21 août 2020

REÇU
Par Alff Christian , 10:22, 21/08/2020

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément à notre règlement interne, je me permets de poser une question parlementaire à Monsieur le **Ministre de l'éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse** et à Madame la **Ministre de la Santé** au sujet d'une nouvelle méthode pour recueillir les échantillons nécessaires au dépistage du COVID-19.

En date du 17 août, le Ministre de l'Éducation autrichien a présenté la stratégie de prévention et de dépistage du SARS-CoV-2 dans les écoles autrichiennes à partir de la rentrée scolaire 2020. L'approche, qui n'est pas sans rappeler le « Large Scale testing » (LST) mis en place chez nous, consistera à tester 15.000 jeunes et 1.200 enseignants toutes les 3 semaines afin de détecter le virus dans la population scolaire.

Pour effectuer ces tests, l'Autriche compte faire appel à une méthode novatrice consistant à effectuer un gargarisme avec une solution saline pendant 60 secondes qui est ensuite récoltée dans un tube. La méthode, qui ne provoque ni douleurs ni autres inconforts physiques, se prête particulièrement à être utilisée auprès des enfants. Afin d'optimiser l'utilisation des ressources, un pooling de 10 échantillons sera effectué. Seulement en cas de résultat positif, les échantillons seront testés individuellement.

Dans ce contexte, je voudrais poser les questions suivantes à Monsieur et Madame les Ministres :

1. **Quelle est, suivant l'état des connaissances actuelles, la fiabilité de la méthode qui sera employée en Autriche ?**

2. **Cette méthode pourrait-elle être appliquée à la partie du LST qui a trait au milieu scolaire ?**

3. **Hormis les avantages au niveau du confort de la personne testée, la méthode susmentionnée ainsi que le pooling par 10, au lieu de 4 actuellement en usage chez nous, pourrait-elle permettre des économies en ressources (temps, personnel, matériel) ?**

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les meilleures.

Marc Hansen
Député

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Luxembourg, le 21 septembre 2020

Monsieur le Ministre aux Relations avec le Parlement

Service central de Législation
5, rue Plaetis
L-2338 Luxembourg

REÇU
Par Christine Wirtgen , 14:22, 22/09/2020

Concerne : question parlementaire n° 2705 de Monsieur le Député Marc Hansen

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre en annexe la réponse à la question parlementaire posée par l'honorable Député Marc Hansen.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma parfaite considération.

Claude Meisch
Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

Réponse commune de Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, et de Madame la Ministre de la Santé à la question parlementaire n° 2705 de Monsieur le Député Marc Hansen

Le monde médical cherche en effet activement des moyens de prélèvements pour le SARS-CoV-2 qui sont mieux acceptés par les patients que les frottis nasopharyngés ou oropharyngés à l'origine de désagréments voir parfois de douleurs. Le gargarisme avec une solution saline est une de ces alternatives, comme le sont les prélèvements salivaires, par crachats ou frottis buccaux. En dehors des articles de presse générale sur la méthode des gargarismes, nous n'avons pas trouvé de publication scientifique validant cette technique d'un point de vue sensibilité et spécificité. Nous ne pouvons donc pas nous prononcer à ce stade sur la fiabilité de cette méthode.

L'Haute Autorité de Santé (HAS) en France vient de publier une évaluation des tests salivaires par crachats ou frottis buccaux et les recommande pour le diagnostic chez des patients symptomatiques. Elle n'a pas émis de recommandations, à ce stade, pour le dépistage chez les personnes asymptomatiques parce que ce type de prélèvement perd en sensibilité, ce qui pourrait être un problème chez des personnes avec une charge virale moins importante, comme on peut le voir chez les personnes sans symptômes. Basé sur cette évaluation, les prélèvements salivaires ne seraient donc pas indiqués dans des programmes de dépistage comme le *Large Scale Testing*.

Toutes les méthodes de prélèvements permettent du pooling à un niveau plus élevé que le pooling de quatre échantillons, utilisé actuellement au Luxembourg. Ceci n'est pas spécifique aux prélèvements par gargarisme. Il faut cependant se rappeler que plus le pooling est élevé, plus le test perd en sensibilité.

La Direction de la Santé continuera à suivre attentivement la littérature médicale à la recherche d'évaluations scientifiques sur le prélèvement par gargarisme sont publiés, et en parallèle, elle suivra l'évolution des recommandations de la HAS (ou d'autres autorités sanitaires) concernant les tests salivaires.